



Visa long sejour conjoint francais

Par **BALZERGUE**, le **31/07/2008** à **19:38**

Bonjour, mon mari est égyptien, vit depuis 12 ans en France et possède depuis 2 ans des récépissés lui permettant uniquement de circuler en France mais il ne peut pas travailler. Nous nous sommes mariés en mars 2008 et il y a plus de 1 mois (29/06) il est parti en Egypte pour demander un visa long séjour conjoint de Français au Consulat Français du Caire. En effet avec ce visa il pourra demander un titre de séjour en Préfecture et enfin pouvoir travailler normalement ! ma question est : combien de temps cela va prendre pour obtenir ce visa ? quels sont nos recours si il n'y a pas de réponse au bout de 2 mois ? l'agent au Consulat a dit que son dossier était complet et plutôt "bon" car je suis en CDI, nous possédons un logement adéquate, il possède une Sécu Française....
merci d'avance pour vos réponses